

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2346

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique

ARTICLE 71

À l'alinéa 48, après la première occurrence du mot :

« adhérents », »,

insérer les mots :

« le mot : « une » est remplacé par le mot : « un » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.